

L'argent et la finance

La réactualisation des rapports Brandt

Partage international n° [187](#) - Mars 2004

par James Bernard Quilligan

Dans son numéro de janvier/février 2004, Partage international a publié le début d'une série d'articles sur la réactualisation des rapports Brandt. Dans une vaste évaluation des progrès accomplis depuis les rapports Brandt de 1980 et de 1983, James Quilligan analyse les échecs et les demi succès rencontrés dans la mise en œuvre des changements préconisés par la Commission Brandt.

J. Quilligan fut directeur de recherches à la Commission Brandt de 1980 à 1987.

En 1977, l'ancien chancelier allemand Willy Brandt avait réuni un groupe d'anciens chefs d'Etat et de personnalités mondiales de premier plan afin d'examiner « l'échec de l'économie mondiale et les problèmes qui accablent les pays en développement ».

Plus de vingt ans après la publication du Rapport Nord-Sud : un programme pour la survie (1980) et de son complément : la Crise internationale : la coopération Nord-Sud pour reconstruire le monde (1983), James Quilligan affirme : « La communauté internationale a eu le temps de réagir. Les décideurs du monde méritent de connaître l'évolution de la situation, la mesure de l'orientation de la société mondiale. » Voici la suite de la mise à jour des principaux sujets traités par la Commission Brandt, ainsi qu'une évaluation des propositions de la Commission relatives à ces sujets. Une note est attribuée à la fin de chaque point évoqué, afin que chacun puisse juger de notre progression vers les objectifs de la Commission, sur ces vingt ans.

Les précédents volets traitaient de la faim et de la pauvreté ; de la population et des femmes ; de l'aide et de la dette ; de l'armement et de la sécurité ; de l'énergie et de l'environnement ; de la technologie ; des entreprises et du commerce. Dans ce nouveau volet, James Quilligan axe sa recherche sur l'argent

et la finance, ainsi que sur les négociations internationales.

Les Rapports Brandt ont mis en lumière le tournant dangereux pris par l'économie mondiale lors de l'adoption du système des changes flottants en 1971. Auparavant, les pays pouvaient bénéficier de taux de change stables, car leurs devises étaient convertibles en or selon un taux déterminé.

Les taux de change flottants ont, en grande partie, bénéficié aux pays développés et entraînés des vagues de récession, d'instabilité monétaire et de risques financiers dans le reste du monde. Des marchés financiers non régulés engendrent des fluctuations erratiques des taux de change, car les capitaux privés circulent d'un pays à un autre, en quête de profit et de sécurité, à la vitesse d'une pression sur la touche d'un clavier informatique. Cette volatilité a été l'objet d'une grande inquiétude de la part de la Commission Brandt, car les mouvements sauvages de devises créent des bulles spéculatives, suivies de krachs brutaux, qui heurtent particulièrement durement les économies en voie de développement.

Lorsqu'un PVD (pays en voie de développement) est endetté, il doit consentir de grands sacrifices pour pouvoir payer les intérêts de sa dette, sans même parler du remboursement en capital. Et quand les capitaux fuient brutalement le pays, ou que les taux d'intérêt ou l'inflation s'envolent brutalement, les intérêts de la dette peuvent subir une augmentation astronomique. L'investissement s'effondre, les importations chutent, les crédits commerciaux sont coupés et le taux de croissance plonge. Comme l'ont noté les Rapports Brandt, la récession dans les pays endettés a un impact déflationniste chez les pays créanciers.

Les Rapports Brandt ont proposé de réformer le système monétaire international afin de s'attaquer aux problèmes des taux de change, des systèmes de réserves et des liquidités, ainsi qu'aux problèmes d'ajustements, dans les pays en proie à des difficultés financières. La Commission Brandt a insisté sur le besoin de stabilité financière internationale : « *Dans le domaine monétaire, nos propositions se basent sur la nécessité de disposer d'un système monétaire plus ordonné, à la fois pour l'économie mondiale dans son ensemble et pour répondre aux besoins des pays en voie de développement. Une plus grande stabilité du*

système des taux de change est favorable tant au commerce qu'à l'investissement. » [N-S, 74]

La Commission a également suggéré de reconsidérer le rôle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), et d'impliquer pleinement la communauté internationale dans la gestion de l'économie mondiale. Cependant, aucune réforme significative n'a été entreprise. La Banque mondiale, qui appartient à ses 181 pays membres, finance principalement des projets industriels et d'infrastructure de grande envergure dans les pays en voie de développement – des travaux publics tels que la construction de routes, de barrages ou d'oléoducs. Le FMI, dont 182 pays sont membres, fournit des prêts temporaires à des pays à court de devises étrangères. Loin d'avoir une politique issue d'un consensus entre Etats membres, les droits de vote dans ces deux institutions sont fonction des contributions financières apportées par les différents pays. Comme les pays du G-7 sont les principaux contributeurs, les décisions et les procédures suivent les objectifs de leur politique étrangère.

Selon le mandat originel qui leur fut conféré, en 1944, par la Conférence de Bretton Woods, ces deux institutions n'avaient pas pour vocation de servir de vecteur à la privatisation des actifs publics nationaux. C'est pourtant l'une des missions qu'elles assument ces derniers temps, sous l'influence du monétarisme international. La Banque mondiale a été largement accusée de subventionner, à travers ses programmes, des gouvernements corrompus, contribuant ainsi à renforcer la pauvreté et à détruire l'environnement. Les prêts du FMI sont bien connus pour leurs clauses en « petits caractères » exigeant d'un pays débiteur qu'il détourne ses fonds consacrés à l'emploi dans le secteur public, la protection sociale, les systèmes de retraite, l'éducation et la santé, au profit du paiement de la dette et du maintien des exportations. Quelque part, le sens réel du développement – celui qui permet aux pauvres et aux démunis de réaliser leur potentiel – se perd dans la course internationale à la productivité et aux retours sur investissements.

Vers la fin des années 1990, la Banque mondiale et le FMI ont chacun concédé que leurs programmes pouvaient être mieux conçus afin de toucher réellement les pauvres. Ces deux institutions ont été dotées d'une nouvelle direction, qui ont reconnu que la simple ouverture des frontières au commerce et la libéralisation des marchés des capitaux étaient insuffisantes pour venir en aide aux pays en voie de développement. Mais ces deux organisations continuent à annoncer des projets visant à développer le secteur privé et à réduire le crédit

public dans les PVD.

Il convient de réexaminer les chartes de ces deux institutions, vieilles de soixante ans, afin de répondre aux réalités du XXI^e siècle et de restaurer la crédibilité de ces deux piliers de la finance internationale. Une représentation plus équitable des PVD et un rééquilibrage des droits de vote en leur faveur constitueraient un bon point de départ. Un processus de prise de décision plus ouvert aiderait aussi certainement. Il faut reformuler la nature et le but même du développement, en équilibrant les considérations financières et les besoins humains. Pour les pays trop pauvres pour s'en sortir par eux-mêmes, il est plus urgent d'adopter des programmes de développement que des programmes d'austérité ou d'équilibre budgétaire.

Le développement du microcrédit, au profit des personnes n'ayant pas accès aux formes traditionnelles de crédit, les femmes aux revenus modestes en particulier, constitue l'un des progrès majeurs des vingt dernières années. Dans des villages et des zones reculées, des millions de personnes à faibles revenus ont créé de petites entreprises, soutenues par des prêts minuscules en comparaison des budgets de la Banque mondiale. Bien que les banques de microcrédit soient des entreprises modestes sans possibilité de réaliser des économies d'échelle, elles peuvent enseigner une leçon de taille aux institutions financières bureaucratiques : les petits prêts sont une des clés du développement. Et surtout, les grandes agences internationales de développement doivent faire clairement la distinction entre les projets destinés à consolider des marchés, et ceux qui satisfont réellement les besoins quotidiens des personnes démunies.

Les habitants des pays sous-développés s'écrient fréquemment : « *Sauvez-nous du développement !* » – c'est-à-dire des politiques insensibles imposées par les nations riches aux pays pauvres. Au final, dépenser de l'argent pour « résoudre » la pauvreté ne sert à rien. La Commission Brandt estimait qu'il « *ne faut pas céder à l'idée que le monde entier devrait copier les modèles des pays hautement industrialisés. Il faut absolument s'extraire de la confusion permanente qui règne entre la notion de croissance et celle de développement, et nous devons affirmer fermement que le premier objectif du développement est de parvenir à l'épanouissement et à une association créative entre l'emploi des forces productives d'un pays et de tout son potentiel humain.* » [N-S, 23]

La Commission Brandt a proposé la création d'un

organisme international consultatif afin d'informer les gouvernements, ainsi que l'Assemblée générale des Nations unies et ses divers organes, des progrès réalisés par les différents organismes internationaux dans la voie du développement. Une telle supervision est plus nécessaire que jamais afin d'aider à coordonner un programme international d'aide aux pays pauvres, et afin de préparer une restructuration monétaire et financière à l'échelle mondiale.

Une économie mondiale a également besoin d'une devise internationale, en priorité pour éviter la contraction liée au manque de liquidités et à l'augmentation des déficits publics nationaux. Pour que l'économie mondiale soit en expansion, il est impératif que les flux de liquidités augmentent en rapport. A présent, les pays développés soutiennent le niveau des liquidités à travers l'accès aux marchés privés des capitaux, ainsi que par l'émission monétaire, mais les PVD n'ont qu'un accès limité au capital privé et doivent emprunter au FMI pour disposer d'un niveau suffisant de crédits et de liquidités.

La Commission Brandt estime que c'est essentiellement la tradition qui a permis à l'or et au papier monnaie de faire office de réserves nationales, et qu'ils devraient être graduellement supprimés. W. Brandt anticipait l'inauguration d'un nouveau système de réserve mondiale, constitué d'un compte unique ouvert au FMI. Les Droits de tirage spéciaux (DTS), créés par le FMI en 1968, constituent une ligne de crédit permanente permettant aux Banques centrales, aux administrations du Trésor, et à la Banque des règlements internationaux, de se procurer des devises afin d'équilibrer leurs comptes. Ils ont constitué le seul moyen, contractuellement légal au niveau international, permettant de régler les paiements internationaux et, de ce fait, « *ils représentent clairement une première étape vers l'établissement d'une devise internationale stable et permanente* ». [N-S, 209]

Il y aurait de nombreux avantages à une monnaie universelle. L'émission de cette monnaie serait gouvernée par la demande mondiale, plutôt que par décret d'Etat. Les détenteurs de devises nationales bénéficieraient d'une convertibilité plus grande et d'un risque réduit. Le monde des affaires tirerait parti d'un système uniforme de prix, les pays réduiraient les coûts occasionnés par le maintien de réserves monétaires, et le monde éviterait l'instabilité de la concurrence qui règne entre les monnaies nationales. De plus, les nouvelles liquidités seraient principalement canalisées vers les pays en voie de développement, là où le fardeau des ajustements est le plus lourd et le besoin de crédits

le plus important. Cela renforcerait considérablement le processus d'ajustement du système monétaire international.

Depuis que la Commission Brandt a publié ces propositions, aucune mesure n'a été prise en vue de la création d'un système mondial de réserve, ni du remplacement progressif des monnaies nationales. Bien que le FMI ait augmenté le volume de ses réserves, les DTS sont toujours largement dépassés par le volume des réserves de devises nationales et ne comptent que pour une fraction du crédit et des liquidités en circulation dans le monde. Les Banques centrales des pays du G-7 pensent qu'elles peuvent parer aux pénuries de liquidité internationale et maintenir l'équilibre des balances des paiements au niveau mondial, grâce à leurs propres devises. De ce fait, les pays en voie de développement souffrent de la contraction des moyens de financement disponibles, des taux de change erratiques, de l'instabilité des réserves et des déficits de la balance des paiements, tous ces indicateurs étant amplifiés en période de récession.

Les efforts de réglementation entrepris par les ministres des Finances, les banques et les organisations internationales, n'ont pu maîtriser la vitesse et le volume des échanges de capitaux sur des marchés de plus en plus intégrés du fait de la technologie. La société des nations est l'otage des incertitudes et des fluctuations des principales devises. Le résultat est l'anarchie financière qui prévaut à l'heure actuelle, signe d'une économie mondialisée qui n'est pas gérée à l'échelle internationale. [Note : F]

Les négociations internationales

Le *Rapport Nord-Sud* préconisait la tenue d'un sommet des chefs d'Etat pour débattre de l'ensemble des questions liées au développement. W. Brandt espérait que, du fait de leur interdépendance, ces questions ne feraient pas l'objet de négociations distinctes, évitant ainsi qu'elles s'ensommeillent dans le giron des spécialistes. La Commission souhaitait en effet que les questions du développement international soient appréhendées et traitées globalement par un large panel international de représentants qui reflètent la réalité de cette interdépendance.

La Commission Brandt envisageait la création d'un forum multilatéral permanent « *pour débattre conjointement de l'ensemble des sujets Nord-Sud* », avec en point de mire, le lancement d'un programme international d'aide d'urgence, ainsi que l'établissement d'un système monétaire et financier

stable (*Crise commune*, 5). La Commission Brandt se faisait l'avocat du principe d'inclusivité, tant au niveau des thèmes de négociations que des nations : « *Le but des négociations internationales est de parvenir à un consensus international. Cela signifie qu'aucun problème, qu'il s'agisse de l'énergie, de la dette ou de l'alimentation, par exemple, ne doit être considéré séparément sans prendre en compte son impact sur l'ensemble des autres questions sujettes à négociations.* » (CI, 5-6).

A l'invitation de W. Brandt, 22 chefs d'Etats se réunirent à Cancun, au Mexique, les 22 et 23 octobre 1981, afin de débattre du *Rapport Nord-Sud*. Participaient à cette rencontre des dirigeants et des personnalités de pays développés et du tiers monde. Loin de générer de fructueux échanges entre les nombreux dirigeants, la conférence économique échoua et ne produisit aucun résultat, et le sommet Nord-Sud ne fut pas reconduit. W. Brandt ressentit l'absence de volonté d'engager un réel dialogue, et il nota qu'après Cancun, « *on assista même à une régression. Etant confrontés à une détérioration de leurs économies domestiques, la majorité des pays industrialisés adoptèrent des mesures unilatérales, qui eurent des conséquences désastreuses pour la coopération économique entre le Nord et le Sud* » (CI, 4).

Pourquoi cette impasse ? En essence, les pays en voie de développement étaient sous-représentés dans la gestion et les processus de décision de l'économie mondiale, tandis que les pays riches montraient des réticences à transformer un système qui leur était favorable. Pourtant, comme le soulignaient les Rapports Brandt, « *la croissance économique d'un pays dépend de plus en plus de la performance des autres. Le Sud ne peut espérer atteindre une croissance suffisante sans l'aide du Nord. Et le Nord ne peut prospérer davantage si le Sud ne progresse pas* » (Nord-Sud, 33). L'interdépendance économique apparaît comme une évidence, mais vingt ans après, l'économie mondiale ne fait toujours l'objet d'aucune coordination et elle est abandonnée au déterminisme des forces du marché. Dans un monde interconnecté, il n'existe toujours aucun consensus et aucune action collective concernant les questions économiques vitales. Seules les banques centrales du G-7 et le FMI ont leur mot à dire dans la politique monétaire mondiale, et aucun de ces organismes ne parle au nom des populations de la planète.

Les pays du G-7 se préoccupent de leurs propres économies et, en particulier, de leur taux d'inflation. Le G-7 n'a ni le pouvoir ni la capacité de gouverner l'économie mondiale ou d'endiguer efficacement ses crises financières. Absorbées par leurs problèmes

nationaux, les élites économiques ne proposent aucune politique pour le développement international et la satisfaction des besoins des pays pauvres, même si les décisions internes des membres du G-7 ont un impact à long terme sur les taux d'intérêt, les taxes, les droits de douane et la balance de paiements de tous les pays.

Le G-7 a été formé en 1975 afin de contrôler tout nouveau bloc économique qui pourrait émerger du tiers monde, et principalement en réaction aux résolutions visant à une refonte complète du système économique mondial votées par les Nations unies en 1974. Est-il vraiment possible de prétendre que la politique économique du G-7 a une apparence démocratique, alors que ses ressortissants (Italie, Grande-Bretagne, Etats-Unis, France, Allemagne, Canada et Japon) ne représentent que 15 pour cent de la population mondiale ?

Quant au Fonds monétaire international, il ne dispose d'aucun pouvoir réel pour fixer les taux de change ou promouvoir leur stabilité au sein d'une économie mondialisée. Bien que le FMI agisse comme chien de garde des ajustements économiques au sein des PVD, il adopte une approche non interventionniste sur les politiques économiques des pays du G-7, qui sont ses principaux bailleurs de fonds. Le vote des procédures au sein du FMI et de son institution sœur, la Banque mondiale, favorise les pays riches, et en particulier les Etats-Unis.

Un progrès a été accompli avec la création du groupe des 20, en 1999, qui permet à des représentants de PVD de participer aux débats sur l'économie mondiale et le développement. Outre les membres du G-7, ce G-20 regroupe plusieurs pays en voie de développement. En 2001, le G-20 s'est intéressé à la manière de venir en aide aux pays en faillite, pour restructurer leur dette extérieure sans avoir recours à des opérations internationales de sauvetage, mais il n'a encore adopté aucune recommandation. Le G-20 pourrait avoir une certaine influence en vue d'une réforme du système financier international, mais ce groupe a ses propres limites. Les chefs d'Etat ne participent pas aux réunions. Les pays du tiers monde présents sont parmi les plus riches de leur catégorie. Le programme des discussions du G-20 a été jusqu'à présent largement défini par le G-7, la Banque mondiale et le FMI. De surcroît, le G-20 doit encore trouver une audience et se faire accepter par la majorité des PVD. [Ecrit fin 2002, N de la R.]

Les pays en voie de développement ont parfois menacé de former un pool de débiteurs. Les partisans de cette méthode affirment qu'en dénonçant leur dette de concert, ces pays pourraient

accroître leur pouvoir de négociation politique et imposer des changements au sein du système économique international. Dans son rapport intitulé *le Défi du Sud* (1990), la Commission Sud, présidée par l'ancien président de la Tanzanie, Julius Nyerere, renvoie la balle dans le camp des pays du tiers monde, les pressant de s'engager à des réformes véritables, et à agir avec responsabilité face à la corruption résultant de la mauvaise gouvernance, l'autoritarisme, le manque de comptabilité nationale, et la militarisation.

A l'instar de la Commission Sud, W. Brandt croyait qu'avec plus de démocratie et une meilleure coopération nord-sud, se traduisant, entre autre, par des accords économiques régionaux, des préférences commerciales, l'assouplissement des conditions de paiement et de crédit, les pays en voie de développement pourraient renforcer leur pouvoir de négociation au niveau international sans avoir à s'en tenir à des protestations véhémentes qui refroidissent inmanquablement les pays du Nord. « *Il convient de créer de nouvelles bases sans perdre de temps*, avait déclaré W. Brandt. *Si le jeu des revendications acérées et des réponses muettes se poursuit, le développement et la croissance mondiale s'en ressentiront ; les difficultés grandiront tant pour les habitants du Nord, que pour les populations des pays du Sud* » (CI, 142).

Comme Willy Brandt l'a suggéré, les négociations internationales doivent être guidées par la bonne volonté, l'intérêt mutuel et la recherche du progrès économique à long terme : « *Nous ne parviendrons à améliorer les conditions de vie qu'en augmentant notre sens des responsabilités à l'égard de nos prochains et que par des engagements humains sur les questions du travail et de la production. La cristallisation autour des questions de responsabilité historique n'apportera aucune réponse au problème crucial de la responsabilisation, sur laquelle repose tout espoir de respect mutuel. Jamais l'autosatisfaction ne pourra produire des emplois et nourrir les affamés.* » (N-S, 25)

On pourrait penser qu'il aurait été relativement aisé de mettre toutes les questions ensemble sur la table, et de réunir tous les intéressés pour en débattre, mais cela ne fut pas le cas. Malgré l'anarchie engendrée par la dérégulation du système monétaire, les gouvernements sont toujours réticents à entamer de quelconques discussions constructives à propos de l'économie mondiale. Après avoir sciemment ignoré le problème pendant vingt ans, ils n'ont conduit aucune négociation globale, ni même érigé un organisme international souverain en vue d'éradiquer la pauvreté et de répondre aux besoins

fondamentaux des hommes ; de surveiller les flux du capital spéculatif ; d'amortir les récessions économiques et les crises monétaires ; d'apporter un soutien indépendant dans les processus d'ajustement au sein des pays ; de stabiliser effectivement les marchés des changes et leurs taux ; d'organiser une expansion économique contrôlée et de fournir une réserve mondiale de liquidités ; de veiller au développement durable et à la protection de l'environnement ; et de servir d'organe de compensation au sein de l'économie mondiale.

La Commission Brandt a mis en évidence l'inutilité de tout agenda de développement international tant que l'ensemble des objectifs ne seront pas reliés entre eux autour d'un plan d'action directeur, mais jusqu'à présent, les revendications compétitives du Nord et du Sud ont conduit à l'impasse des négociations dans la recherche d'un tel programme. Les nations n'ont tissé aucun lien entre toutes les questions sur lesquelles s'est penché la Commission Brandt.

Il ne faut pas pour autant sous-estimer les accomplissements bénéfiques réalisés en un demi siècle par les Nations unies, ses agences, et les nombreuses ONG, lors des conférences sur le développement. La Commission Brandt a reconnu que des progrès significatifs peuvent voir le jour dans ces cadres limités, même si la communauté internationale s'efforce avant tout d'obtenir un consensus élargi sur l'économie internationale : « *Il conviendrait d'avoir plus fréquemment recours à des conférences centrées autour d'un thème, car elles sont souvent plus efficaces pour parvenir à des accords[...] Il faut toutefois que ce mode opératoire n'occulte pas l'interrelation qui existe entre ces sujets, ni qu'il supprime les forums de discussion où se négocient des ensembles plus vastes de questions. En fait, ces forums élargis préludent fréquemment à la tenue de telles conférences à thème.* » (CI, 143)

Au cours des années passées, les Nations unies se sont efforcées de promouvoir les partenariats, d'adopter des politiques plus pragmatiques, et d'accroître la coopération internationale. L'agenda 21, un plan en faveur du développement durable qui fut adopté par 178 gouvernements, en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, incorporait un bon nombre des propositions émises par les commissions Brandt et Brundtland, bien que leur mise en œuvre ait été différée pour des raisons d'ordre politique et financière.

Lors du Sommet des Nations unies pour le millénaire en septembre 2000, 147 dirigeants mondiaux ont défini de nouveaux objectifs afin de réduire la

pauvreté et la mortalité infantile, et pour étendre les programmes d'éducation dans les pays en voie de développement. Au cours de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en mars 2002, des tables de négociations ont réuni, pour la première fois dans l'Histoire, un ensemble de groupes, incluant 51 chefs de gouvernement et de nombreux représentants du monde des affaires, d'institutions financières et commerciales internationales, et de la société civile, pour débattre des questions fondamentales liées au financement du développement international. Le Sommet mondial du Développement durable, qui a eu lieu en août 2002 à Johannesburg, a tenté de lancer concrètement nombre des propositions en faveur du développement durable émises préalablement lors des sommets de Rio, du Millénaire et de Monterrey. Mais les résultats ont été décevants*.

La Commission Brandt a noté que « *le niveau d'équité auquel le système international peut parvenir dépend avant tout de décisions d'ordre politique. Nous recherchons un monde qui se fonde davantage sur la justice et le contrat que sur la puissance et le statut ; un monde plus ouvert, qui soit gouverné par des règles plus justes, plutôt que par la férule d'un pouvoir discrétionnaire. Il faut s'engager dans cette direction, là où les changements peuvent affecter positivement les intérêts mutuels. Nous croyons que ces situations sont légions. Mais encore faut-il accomplir l'effort nécessaire pour les positionner au centre du débat.* » (N-S, 65) (Note : F).

Richesse mondiale sans profit

Les Rapports Brandt ont lancé au monde le défi de l'élévation des conditions de vie. Développées ou non, l'ensemble des nations étaient parfaitement conscientes des enjeux. L'incitation à se conformer aux objectifs Brandt était que « *le Nord et le Sud ont tout à espérer en retour, tant en terme de bénéfices économiques directs qu'en réduction de l'instabilité et des incertitudes. Et, au-delà de ce gain mutuel, il faut également considérer le risque de pertes partagées qu'on évite ainsi. Il n'est guère difficile d'envisager le monde qui adviendra si les mesures préconisées ne sont pas prises : un monde qui connaîtra l'appauvrissement réciproque.* » (N-S, 76-77).

Il est vrai que la Commission Brandt définit des objectifs ambitieux, mais il est tout aussi vrai que les sociétés n'ont pas réussi à atteindre le niveau de coopération internationale requis pour résoudre leurs problèmes les plus fondamentaux. Vingt ans après, nous sommes très loin des objectifs Brandt

pour l'éradication de la pauvreté, de la dette du tiers monde, et pour la transformation de l'économie mondiale.

De même que toutes les questions mondiales sont interconnectées, les processus de décision internationaux devraient également être interdépendants. Les Rapports Brandt constituaient un projet complet et prospectif, élaboré par un groupe qui, lors de ses propres séances de débat, illustre le type de comportements et de bonne foi nécessaires au niveau international pour atteindre un consensus sur des questions économiques à partir d'une diversité d'opinions.

La Commission Brandt a offert à la communauté internationale une vision pour équilibrer la création de richesse par l'apport de services publics, anticipant les nouvelles fondations pour l'avenir de la civilisation. Dans un monde où la croissance économique est devenue le vecteur du développement social et humain, les Rapports Brandt ont affirmé l'importance du développement local dans la croissance - « *Il faut concentrer les efforts sur les hommes et non les machines ou les institutions* » - et ont revendiqué la création d'un environnement qui permette aux hommes de bénéficier de longues années de vie saine et productive. (N-S, 23)

Nord-Sud et *Crise commune* ont eu un impact initial positif sur le public, les gouvernements, et les agences internationales, mais sont restées ignorées des pays développés durant la période des années prospères, entre 1980 et la fin des années 1990. Les disparités contre lesquelles la Commission Brandt mettait en garde, atteignent des seuils de rupture. Les citoyens du XXI^e siècle jugeront si les Rapports Brandt étaient hors sujet ou bien si leurs propositions étaient simplement en avance sur leur temps.

Abréviations :

N-S : Nord-Sud : un programme pour la survie.

C-C : Crise commune : la coopération Nord-Sud pour la reconstruction du monde.

*Voir le rapport de James Quilligan : L'impasse du Sommet mondial de Johannesburg (Partage international, décembre 2002)

Application des propositions Brandt

Evaluations de l'efficacité des actions entreprises et des progrès atteints, depuis ces vingt dernières années, par rapport aux objectifs préconisés par la commission Brandt (A étant la meilleure note et F étant la plus mauvaise) :

La faim : F
La pauvreté : F
La population : C
Les femmes : D -
L'aide : D -
La dette : D -
L'armement et la sécurité : F
L'énergie et l'environnement : C -
La technologie et les entreprises : D
Le commerce : D
L'argent et la finance : F
Les négociations internationales : F

Dans la deuxième partie de cette série d'articles, nous aborderons les changements économiques drastiques liés à la dette mondiale et la finance

internationale, qui se sont produits depuis la publication des Rapports Brandt.
Remerciements à MIT Press pour leur permission d'utiliser les extraits des ouvrages Nord-Sud et Crise commune.
Voir également : www.brandt21forum. Info

Auteur : James Bernard Quilligan, diplômé en science politique et communication. De 1980 à 1987, il a été directeur de la Commission de recherche Brandt, un organisme public de la Commission indépendante de développement international
Thématiques : [Société](#), [politique](#), [spiritualité](#), [Économie](#), [éducation](#)
Rubrique : [Divers](#) ()